

ÉDITORIAL

Gegen Ende meines Ministeramtes verfall ich in letzter Zeit des Öfteren der Versuchung, eine Art Bilanz der vergangenen 4 Jahre zu ziehen.

2009, in einem meiner ersten Interviews als Ministerin, ging ein Aufschrei durchs Land nach meiner Aussage „*Ich bin keine Feministin. Ich finde, eine Gesellschaft braucht Männer ebenso sehr wie Frauen.*“

Heute, 4 Jahre später, stehe ich mehr denn je zu dieser Aussage und die große Mehrheit meiner Gesprächspartner hat meine Ansicht geteilt, dass Frauen und Männer unterschiedliche Talente und Eigenschaften haben und sich gegenseitig ergänzen. Die Vorteile die sich aus diesem Mix ergeben sollten überall genutzt werden, in der Wirtschaft, in der Gesellschaft und auch im Privatleben.

Und ich denke, dass sich Luxemburg hier auf einem guten Weg befindet.

Viele Unternehmen fangen an sich in eine Richtung zu bewegen in der das Thema Vereinbarkeit von Beruf und Familie auch in den Chefetagen kein Tabu mehr sein darf und die beide Elternteile mit einbezieht. Die Unternehmen denen ich kürzlich das Label „Actions positives“ überreicht habe, wollen sich jedenfalls in dem Sinn vernetzen. Nicht zuletzt um den Anteil von Frauen in ihren Führungsgremien zu erhöhen.

Es liegt aber noch ein langer Weg vor uns, wenn wir dem europäischen Gender Index Glauben schenken können (siehe Newsletter n° 11): Luxemburg wird hier ein Wert von 50,7 von 100 bescheinigt was die Gleichstellung von Frauen und Männern angeht. Vor allem im Privatleben müssen die Aufgaben im Haushalt, in der Kinderbetreuung und der Pflege von älteren oder behinderten Familienmitgliedern noch gerechter verteilt werden. Ich hoffe, dass unsere Bildungs- und Aufklärungsbemühungen in dem Zusammenhang spätestens bei der heranwachsenden Generation ihre Früchte tragen werden!

J'aimerais profiter de l'occasion pour exprimer mes plus vifs remerciements à toutes celles et tous ceux que j'ai eu la chance de rencontrer durant l'exercice de mon mandat et qui, dans un esprit de partenariat, ont œuvré avec moi dans l'intérêt de l'égalité des femmes et des hommes.



LA FOIRE DE L'ÉTUDIANT(E) 2013

C'est avec grand succès que s'est déroulée, du jeudi 14 novembre au vendredi 15 novembre, la foire de l'étudiant(e) cuvée 2013 ! Entretiens, animations et informations furent aussi les mots d'ordre pour le ministère de l'Égalité des chances qui offrait, comme tous les ans, un bouquet d'informations, ainsi que de divertissement ludique. La participation au bilan d'orientation et de compétences battant tous les records cette année-ci avec plus que 280 élèves.

Une roue de la fortune digitale a assuré la distribution efficace des gadgets et cadeaux que le ministère de l'Égalité des chances avait en stock pour les jeunes participants et participantes.

Une animation à découvrir soi-même sur une tablette digitale connectée à un grand écran LED, montrait les différentes étapes de la campagne pour les jeunes « Ech si MEGA » de 2010 à 2013, que le ministère avait lancée il y a trois ans.

Les discussions avec de nombreux invitées, la roue de la fortune digitale, qui assurait un gagnant/une gagnante à chaque tour et l'animation digitale retraçant les étapes de la campagne pour jeunes, se sont montrés comme étant de grandes attractions pour le public. Sans oublier le caricaturiste bien-sûr, personnage bien connu et incontournable, qui rôdait dans les environs du stand en se cherchant des motifs pour ses dessins poignants.

Grand intérêt des jeunes pour les métiers atypiques

Dès l'ouverture de la foire, de nombreux visiteurs se sont retrouvés sur le stand et le duo d'animateurs a pu lancer ses animations et, au

cours des deux journées de la foire, beaucoup ont participé aux discussions menées avec les femmes architectes et ingénieures. Les jeunes écoutaient attentivement les invitées et posaient beaucoup de questions quant à leur parcours scolaire et leurs expériences professionnelles. Après maintes questions des jeunes et de discussions autour du sujet de la conciliation entre la vie privée et professionnelle, la parole appartenait au Dr Melzer, chercheur à l'université de Luxembourg qui donnait un exposé interactif sur les rôles stéréotypés des femmes et des hommes dans les médias. Pour ce faire, il a mis un accent particulier sur la perception des femmes et des hommes dans les jeux vidéo, ainsi que l'image représentée des sexes dans les paroles de chansons pop.

Cette présentation fut très bien visitée et les jeunes posaient de nombreuses questions quant à une matière qui réservait quelques surprises pour eux. Bien entendu, les pauses entre les différentes actions étaient marquées de nombreuses visites des jeunes passants à la foire pour actionner la roue de la fortune ou bien visionner l'animation sur la clôture de la campagne, pour participer au questionnaire relatif au bilan des compétences ou tout simplement pour se faire caricaturer par le dessinateur.

Le bilan de cette action du ministère de l'Égalité des chances en vue de clôturer sa campagne pour les jeunes a été un plein succès. Une foire qui a battu tous les records !

Plus d'infos sur : echsimega.lu



Les professionnelles en discussion avec les jeunes sur leurs métiers non traditionnels, exercés par des femmes : Mme Fabeck (architectes Fabeck), Mme Teisen (Teisen Giesler architecture), Mme Lahoda (HLG ingénieurs-conseils) et Mme Schummer (Schroeder et associés)



La roue de la fortune digitale tournait toute la journée pour distribuer les premiers cadeaux parmi les jeunes : des clés USB, des t-shirts, ainsi que des pochettes contenant une multitude de gadgets et infos.



Dr André Melzer s'entretient avec des étudiants sur les images véhiculées dans les jeux vidéo et les effets sur le comportement des joueurs et présente l'étude réalisée par l'Université de Luxembourg et soutenue par le ministère de l'Égalité des chances.



Les caricatures, réalisées par le dessinateur « Lolo », des jeunes femmes et hommes sur le stand ne manquaient pas à attirer l'attention.



Comme chaque année, les élèves pouvaient faire leur bilan de compétences personnalisé sur ordinateur en étant assistés par des psychologues pour interpréter les résultats. Cette année, la participation a battu tous les records avec 280 bilans réalisés.

CAMPAGNE ECH SI MEGA

La campagne ciblant les jeunes « Ech si MEGA » était la première à décliner l'abréviation officielle du ministère de l'Égalité des chances dans le cadre d'une campagne englobant différentes étapes et actions en ayant pour but de sensibiliser la jeunesse à la thématique de l'égalité entre femmes et hommes, entre filles et garçons.

En mai 2010, cette campagne prenait son envol avec des actions « graffiti » dans les cours de différentes écoles avant que le projet ne soit dévoilé publiquement.

Un site-satellite fut établi sous l'URL « echsimega.lu » sur lequel des thèmes bien concrets pour la jeunesse tels des films, des livres, l'école et les loisirs furent développés et mis en relation avec l'égalité entre filles et garçons.

Des gadgets publicitaires comme des sous-verres colorés en carton, des t-shirts et des auto-collants renforçaient le message pour les jeunes. Le site fut bien reçu et son pendant sur Facebook a connu un franc succès quand un groupe MEGA s'est formé sur ce réseau social.

Des concours annuels ont régulièrement sollicité l'attention des jeunes en leur demandant de s'activer de manière créative en se consacrant à la thématique de l'égalité.

Le premier concours visait la création de paroles pour chansons, le deuxième la conception visuelle, le troisième la réalisation de petits clips vidéo et le dernier un travail purement journalistique.

Chaque année, ce concours fut couronné de résultats intéressants et remarquables. En 2012, le site « echsimega.lu » a aussi vu une traduction en langue française.

En 2013, la campagne fut clôturée lors de la foire de l'étudiant(e) par une animation laissant découvrir à l'utilisateur les différentes étapes de cette campagne intéressante et interactive de 2010 à 2013.

Plus d'infos sur : echsimega.lu



DES ACTIONS TRÈS POSITIVES

Au niveau du travail et de l'emploi, le ministère de l'Égalité des chances a surtout mis en place son programme des actions positives et renforcé sa collaboration avec différents acteurs du monde économique.

Le programme des actions positives est en effet l'outil premier de sensibilisation des acteurs économiques dans la mesure où il permet aux entreprises participantes d'élaborer un plan d'actions axé sur le thème de l'égalité de traitement des femmes et des hommes.

Ce programme a également été étendu au secteur public avec succès et, à la fin de 2013, le projet compte 17 administrations participantes dont 3 administrations communales.

Depuis 2011, pour accroître davantage la dynamique des actions positives, le ministère lance chaque année un **appel à candidature** axé sur l'un des thèmes du programme. Ceci est une opportunité supplémentaire pour les entreprises intéressées de se mettre en vitrine et faire ainsi, le cas échéant, fonction de bonne pratique.

Le premier appel à candidature se concentrait sur la conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée. Le dernier appel à candidature concernait la prise de décision féminine.

L'égalité salariale quant à elle reste également un thème prioritaire. Ainsi, le ministère propose à toute entreprise de vérifier que son personnel

bénéficie d'un salaire égal pour un même travail ou un travail de valeur égale. Cette vérification peut se faire à l'aide du **logiciel Logib-Lux** que le ministère met gratuitement à disposition sur son site internet.

Une collaboration étroite avec divers acteurs-clés du monde économique et des organismes actifs dans le domaine de **l'entrepreneuriat** a permis au ministère de faire reconnaître la thématique de l'égalité entre hommes et femmes à grande échelle.

La prise de décision féminine, trop peu développée encore à l'heure actuelle, fut l'occasion de créer un **réseau dénommé Div-Biz (Diversity in Business)**. Le but est de promouvoir la diversité en termes de genre à tous les postes à responsabilité au sein des entreprises commerciales et industrielles, en commençant par le bas de l'organigramme.

L'initiative **FAME (Femmes Ambassadrices de l'Entrepreneuriat)** a été menée par la Fédération des femmes cheffes d'entreprise du Luxembourg et soutenue par le ministère de l'Égalité des chances en vue de rendre plus visible les femmes entrepreneurs et leur esprit d'initiative.

C'est encore en collaboration avec la **Fédération des Artisans** notamment, que le ministère a lancé un projet ayant comme but d'approcher les élèves des deuxième et troisième cycles de l'enseignement fondamental pour leur présenter les

différents métiers de manière ludique. Ceci permet de montrer que filles et garçons peuvent faire un même choix d'études et exercer la même profession.

La ministre et son équipe souhaite remercier toutes celles et ceux qui durant ces quatre dernières années ont permis de faire de l'égalité entre femmes et hommes un fondement sociétal et lui donner ainsi une toute autre dimension.

Plus d'infos sur :

mega.public.lu/actions_projets



www.megafamily.lu

REMISE DU LABEL « ACTIONS POSITIVES 2010 »

Le 16 octobre 2013, la ministre de l'Égalité des chances a remis le label « ACTIONS POSITIVES 2010 » aux premières entreprises ayant participé au programme des actions positives depuis 2010 : Alter Domus, BIL - Banque Internationale à Luxembourg, Crédit Agricole, Deloitte, ING, Kneip Communication et Sodexo.

L'idée à la base de ce programme est de permettre aux entreprises de prendre des mesures dans trois domaines prioritaires, qui sont l'égalité de traitement,

l'égalité dans la prise de décision, ainsi que l'égalité dans la conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée.

Ces mesures sont intégrées dans un plan d'actions transposé dans les deux ans qui suivent l'agrément ministériel.

La soirée du 16 octobre a été l'occasion pour présenter ces entreprises qui ont fait de l'égalité de traitement entre femmes et hommes une véritable culture d'entreprise. Comme l'ont bien

fait remarquer les participants à la soirée, l'accommodation avec la thématique de l'égalité et sa transposition sont un processus de longue haleine, qu'ils sont prêts à assumer.

La ministre leur a remis le label « ACTIONS POSITIVES 2010 » en signe de reconnaissance pour une collaboration intéressante et fructueuse.

Voir également :

mega.public.lu/actions_projets



De g. à d. : Sophie Mitchell (Deloitte), Emmanuelle Miette (Deloitte), Christian Strasser (BIL), Noella Antoine (Alter Domus), Paolo Mignani (Crédit Agricole), Frédérique Deblock (Crédit Agricole), Françoise Hetto-Gaasch (Ministre de l'Égalité des chances), Luc Verbeken (ING), Stéphanie Deitz (ING), France Limosani (Kneip Communication), Ann De Jonghe (Sodexo), Diane Muller-Kneip (Kneip Communication), Marc Poncé (Sodexo).

Le programme des actions positives dans le secteur privé toujours à la une BEST PRACTICE

Les entreprises ayant reçu le label « ACTIONS POSITIVES 2010 » viennent de transposer leur plan d'actions. En voici une bonne pratique de la part de la société Alter Domus qui a tenté de répondre à trois questions sur l'égalité des femmes et des hommes à différents niveaux.

Comment garantir l'égalité des femmes et des hommes dans la conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée ?

Chez Alter Domus, le temps partiel, un plan d'organisation

du travail avec des possibilités de prendre des heures de manière flexible et la mise à disposition de congé supplémentaire sont ouverts à l'ensemble des employés, sans restriction d'âge, de niveau hiérarchique, d'ancienneté. Ceci

permet à chacun et à chacune de trouver un équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Ainsi, Alter Domus est heureux d'offrir un aménagement de temps de travail à 85 collaborateurs, soit près de 20% de ses effectifs.

Comment garantir l'égalité des femmes et des hommes dans la prise de décision ?

La mise en place d'un protocole de communication au sein du groupe Alter Domus vise à organiser des sessions d'informations récurrentes pour l'ensemble du personnel. En outre, le personnel en absence prolongée (par exemple, pour un congé de maternité) reçoit mensuellement les principales nouvelles d'Alter Domus.

Comment aborder l'égalité de traitement en général ?

Une refonte complète du formulaire d'évaluation annuelle, avec l'introduction de deux cycles de rencontre et une série de forma-

tion accompagnent le processus d'évaluations du personnel. Le but étant d'offrir à chaque personne la possibilité d'exprimer ses attentes, ses besoins de formation ou d'information et rendre visible ses réalisations. Le système est basé sur un processus transparent.

L'entreprise a également introduit un « code of conduct » qui insiste sur les engagements d'Alter Domus en matière de traitements égalitaires et respectueux (des employés, clients, fournisseurs, etc.). Ce code de conduite vient compléter la procédure en matière de harcèlement.

Voir le réseau des entreprises :

mega.public.lu/actions_projets/network



Alter Domus collabore depuis 2008 avec le ministère de l'Égalité des chances pour promouvoir des actions en interne

LE SECTEUR PUBLIC DE NOTRE ÉCONOMIE, plus que jamais intéressé par le programme des actions positives

Depuis 2011, le ministère de l'Égalité des chances organise avec succès des sessions de participation au programme des actions positives dans le secteur public.

Après la participation de l'Institut national de la statistique et des études économiques du Grand-Duché de Luxembourg (STATEC), l'Agence pour le développement de l'emploi (l'ADEM), l'Institut national d'administration publique (INAP), l'Administration du personnel de l'État (APE), l'Administration des Contributions directes, l'Administration des Douanes et Accises, la Caisse nationale des Prestations familiales, les Maisons d'Enfants de l'État, le Département des Transports, c'est au tour des départements ministériels et administrations publiques suivants d'aborder la thématique de l'égalité des genres :

- le ministère de la Culture,

- l'Administration de la Gestion de l'Eau,
- le Commissariat aux Assurances,
- la Direction du Contrôle financier,
- le Fonds National de Solidarité,

La nouveauté par rapport aux deux dernières sessions est que dorénavant peuvent également participer au programme des actions positives les administrations communales.

Ainsi, ce sont les communes de Dudelange, Differdange et d'Esch-sur-Alzette qui se sont engagées pour participer au programme.

Plus d'infos sur : mega.public.lu/actions_projets



“SEXUAL VIOLENCE IS AN ISSUE THAT AFFECTS EVERYONE”

Un entretien avec Zainab Hawa Bangura

Le ministère de l'Égalité des chances a organisé, le 25 novembre 2013, une conférence au sujet des violences sexuelles dans les conflits armés. Zainab Hawa Bangura, Représentante spéciale auprès du Secrétaire Général des Nations Unies en charge de la question des violences sexuelles dans les conflits armés, nous a fourni des informations sur l'envergure de ce crime contre l'Humanité et a expliqué pourquoi l'organisation de telles conférences est un moyen pour provoquer une prise de conscience internationale en la matière.

Dear Zainab. Sexual Violence in armed conflicts is an issue that seems to be far away from countries like Luxembourg. Could you give us a short insight into the extent of that kind of violence. What does sexual violence entail? And what regions are mostly concerned?

Sexual violence is an issue that affects everyone, whether it is happening in your country or a neighbouring country or half-way around the world. Sexual violence in conflict has been linked with displacement and the destabilization of neighbouring countries and regions as well as early and enforced marriage, human trafficking and organized crime.

Rape in war is as bold as war itself.

Sexual violence is also an economic issue because a country cannot pursue the development

agenda when civilians are under constant threat of sexual assault. Conflict-related sexual violence is also a rule of law issue, a human rights issue, a social justice issue, a public health issue and an international peace and security issue. It strikes at the heart of the international treaties and agreements we have developed on how wars can be prosecuted and the rights afforded to non-combatants during war so this is really an issue that should concern people all over the world no matter where it happens.

Rape in war is as old as war itself and we have seen it in the heart of Europe in Bosnia, in the Americas, in Asia and the Pacific and Africa; no part of the world is immune from this scourge. So we must make sure that we address it no matter where it happens and get to the root causes of this crime, or we run the risk of it happening again and again. Conflict-related

sexual violence has devastated too many lives for too long, and we must stand up to say enough is enough.

Does sexual violence also concern men and children?

Men and children are victims of this crime as well as women. Men and boys are often attacked in the context of detention as a way to extract information or punish them for perceived or actual political affiliations. Children are routinely attacked and I have seen victims as young as 6 months old who are victims of this heinous crime. Men and children are also affected as witnesses of sexual violence.

L'interview complet sur :

mega.public.lu

La Conférence du 25 novembre 2013

Le 17 décembre 1999, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé le 25 novembre « Journée Internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes ». Quatorze années plus tard, le sujet reste d'actualité et de nombreuses femmes et filles sont agressées, battues, violées, mutilées ou même assassinées à travers le monde entier.

Les violences sexuelles à l'égard des femmes dans les conflits armés représentent un crime contre l'humanité, un crime de guerre et une arme de guerre inacceptable pouvant détruire des communautés entières. Les victimes sont trop souvent délaissées avec les terribles conséquences physiques et psychologiques. Voilà pourquoi, il faut renforcer la prise de conscience ainsi que l'engagement international pour l'élimination de ces actes horribles.

Caractéristiques des guerres des Balkans dans les années 1990, les principales victimes de ces crimes se trouvent aujourd'hui en République démocratique du Congo (RDC) et au Soudan (notamment le Darfour). La privation du droit d'obtenir justice et réparation vient s'ajouter à la situation de détresse des victimes.

Parmi les victimes de violences sexuelles dont la majorité sont des femmes, les organisations

non-gouvernementales engagées sur le terrain constatent que de plus en plus d'hommes, et même des enfants, en sont victimes et souffrent de ces crimes et de leurs suites.

À l'occasion de la Journée Internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le ministère de l'Égalité des chances avait organisé une conférence sur les violences sexuelles commises dans les conflits armés avec la participation de Madame Zainab Hawa Bangura, Représentante Spéciale du Secrétaire général de l'ONU, chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit.

Quelles sont les dimensions de la violence sexuelle à l'égard des femmes dans les conflits armés ? Quelles sont les régions les plus touchées ? Y a-t-il des conflits « oubliés » ne faisant plus la une dans les médias ? Quels sont les différents facteurs favorisant l'exercice des violences sexuelles dans les conflits armés ? Quels sont les engagements pris par la communauté internationale en la matière ? C'est à ces questions que la conférence du 25 novembre 2013 a tenté de répondre.

Pour plus d'informations :

mega.public.lu/actualites



Zainab Hawa Bangura en discussion avec la modératrice de la soirée, Maryse Lanners (en bas à gauche) et devant un public très intéressé. Françoise Hetto-Gaasch lors de son allocution à la conférence (en haut à droite)

SOZIALPOLITIK

Das Chancengleichheitsministerium hat in den letzten Jahren einige wichtige sozialpolitische Akzente gesetzt, die insbesondere den Mädchen und Frauen in Notlagen zu Gute kommen. Aber auch die Jungen und Männer wurden in Sachen Chancengleichheit berücksichtigt.

Durch die **Reform des sogenannten Wegweisungsgesetzes** wurden wichtige Neuerungen eingeführt, die einen besseren Schutz und eine bessere Betreuung der Opfer gewährleisten. Die einzelnen Reformpunkte betreffen unter anderem die Ausweitung der Wegweisungsperiode von 10 auf 14 Tage, die durch Anfrage beim Bezirksgericht auf 3 Monate verlängert werden kann. Hinzu kommt die breitere Auslegung des Opferbegriffs so dass z.B. nicht nur Familien im traditionellen Sinne, sondern auch zusammengesetzte Familien von einer Wegweisung profitieren können. Zudem darf der/die Täter/in sich des Opfers während 14 Tagen nicht annähern und muss jeglichen Kontakt unterlassen, sei es mündlich, schriftlich oder durch eine andere Person. Eine andere wichtige Neuerung betrifft die obligate Kontaktaufnahme innerhalb von sieben Tagen mit der Beratungsstelle für Täter häuslicher Gewalt Riicht eraus.

La violence domestique
peut frapper tout le monde.

Luttons contre !

VIOLENCE.LU



Aber ein Gesetz kann nicht alles erfüllen. Daher hat das MEGA auf dem Gebiet der **Prävention häuslicher Gewalt** einige wichtige Projekte auf den Weg gebracht. So ist das CRP-Santé gerade dabei die Ursachen häuslicher Gewalt wissenschaftlich zu erforschen, um daraus Schlüsse zu ziehen, wie die künftige Regierung ihre Präventions- und Sensibilisierungsbemühungen noch gezielter ausrichten kann. Die Studie wird Anfang 2015 vorliegen. Mit der portugiesischen Gemeinschaft arbeitet das MEGA im Rahmen des interaktiven Präventionstheaters in portugiesischer Sprache zusammen. Das Internetangebot www.violence.lu klärt umfassend über das Gesetz und die verschiedenen Hilfsangebote sowohl für Opfer als auch für die Täter häuslicher Gewalt auf. Und nicht zu vergessen sind die alljährlichen Präventionskampagnen des MEGA zum Thema anlässlich des Antigewalttags gegen Frauen im November und am Weltfrauentag im März.

In Zuge der Konferenz MENSCH MANN im November 2011 wurde das Beratungs- und Informationszentrum InfoMann für Jungen und Männer ins Leben gerufen. InfoMann bietet einerseits Beratungen für Jungen und Männer in Notlagen an, sowie Fortbildungen für Fachpersonal, das in der alltäglichen Arbeit, Umgang mit **Jungen und Männern** hat. Das Zentrum organisiert ebenfalls Fachtagungen zu ganz unterschiedlichen Genderthemen, so z.B. das Thema Männergesundheit und den ersten Männergesundheitstag im Juni 2013.

Im Bereich der **Prostitution**, sah das Koalitionsabkommen die Prüfung von Alternativmodellen zum sogenannten „schwedischen Modell“ vor, ein Modell das im Wesentlichen die Konsumierung von Sexarbeit in den nordischen Ländern unter Strafe stellt. Im Rahmen von Arbeitsbesuchen in Deutschland, Belgien, Frankreich und Holland,

hat sich die Ministerin über die Gesetzlage und die psychosozialen Betreuungsangebote für Prostituierte erkundigt. Darüber hinaus organisierte das MEGA eine große internationale Konferenz zum Thema Prostitution in Luxemburg. Schließlich wurde eine Arbeitsplattform ins Leben gerufen mit Vertretern verschiedener Beratungsstellen (DropIn, HIV-Beratung), der Staatsanwaltschaft, der Polizei und des Sozialen Interventionsdienstes der Stadt Luxemburg eingesetzt, um Vorschläge auszuarbeiten um die Prostitution in den Bereichen Gesundheit und Prävention, Sicherheit und EXIT-Strategie besser zu umrahmen. Last but not least wurde die Betreuung der Opfer des **Menschenhandels** auf eine gesetzliche Grundlage gesetzt.

Die sozialpolitische Arbeit des Chancengleichheitsministeriums wäre ohne die Zusammenarbeit mit unseren Partnerorganisationen nicht denkbar. Diese Arbeit ist keine einfache und verlangt Fingerspitzengefühl, Einfühlvermögen und Kraft. Deshalb liegt es der Ministerin Françoise Hetto-Gaasch sehr am Herzen, ein großes Dankeschön auszusprechen, und jedem einzelnen Mitarbeiter für sein Engagement zu danken.



Égalité
& médias

BASCULER VERS UN CHANGEMENT DE MENTALITÉ

Comment faire avancer l'égalité de fait entre femmes et hommes dans un monde dans lequel les médias sont omniprésents et, selon certain(e)s, omnipotents? Que faire au juste pour promouvoir une image de l'égalité des femmes et des hommes et rendre visible, en rompant notamment avec des clichés traditionnels, leurs rôles diversifiés dans la société ?

Le Plan d'action national d'égalité des femmes et hommes a tracé les grandes lignes en mettant l'accent à la fois sur la sensibilisation du grand public et des professionnels de la communication.

Ainsi, de 2009 à 2013, des campagnes médiatiques ont ciblé à tour de rôle les jeunes, les employeurs, les familles ... En ce qui concerne les communicateurs, le ministère de l'Égalité des chances a conclu dès 2010 un partenariat avec

le Conseil de la Publicité, et la Commission pour l'éthique en publicité pour lancer une **analyse en genre** sur le corpus publicitaire au Luxembourg, pour organiser une table ronde sur les clichés des femmes et hommes résistant à l'évolution sociétale, ou encore, pour mettre sur pieds une exposition internationale sur la **lutte contre les discriminations** dans la publicité avec la participation enthousiaste des agences de publicité luxembourgeoises... *suite >>*

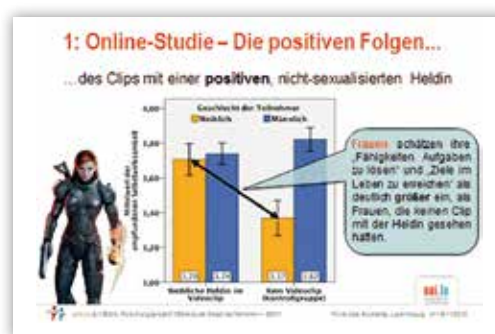
>> Outre ce travail avec les publicitaires, une enquête sur les **contenus du journal télévisé** de RTL a été reconduite en 2010, après une première analyse faite en 2005. Cette étude ventilait son analyse par sexe en ce qui concerne les fonctions, rôles, thèmes abordés et temps de parole des femmes et hommes apparaissant à la télévision, comme journalistes, expertes ou témoins.

Une des constatations a été notamment que les femmes sont quasiment absentes du pool d'experts à la télé. Une des explications serait le manque de coordonnées de femmes auxquelles la presse pourrait s'adresser en cas de demande. Cette lacune a été attaquée de front par l'association Cid-femmes qui a réalisé, en collaboration avec le ministère de l'Égalité des chances, une banque de données pour femmes expertes afin de fournir des noms et coordonnées aux professionnels de la presse. **Expertisa.lu** a été mise en ligne en octobre dernier.

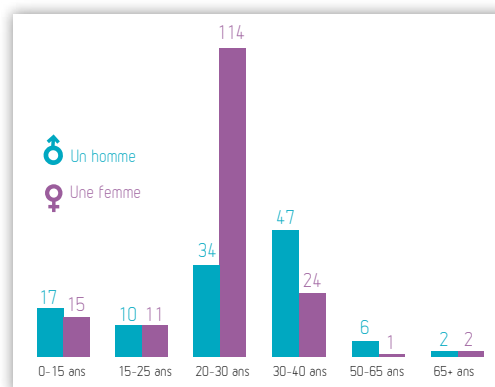
Étude pluriannuelle sur les jeux vidéo

Nous constatons tous que les femmes et hommes suivent un certain schéma traditionnel dans la pub, mais est-ce que ces **images stéréotypes** influencent-elles notre comportement et l'image que nous nous faisons de nous-même ? Une étude pluriannuelle de l'Université de Luxembourg, avec le soutien du ministère de l'Égalité des chances, tente actuellement de mettre en lumière les effets des caractères de jeux vidéo sur le comportement des joueurs.

Last but not least, le **nouveau portail internet** qui sera en ligne en début 2014, sera soumis à un test qualité ventilé par sexe à l'aide de « traceurs de regards » (eye-tracking) Au cas où ces résultats seraient concluants, les données pourraient être utilisées pour structurer et mettre en page d'autres portails internet. Liée au portail, la newsletter trimestrielle du ministère permettra aux internautes, à partir de 2014, de personnaliser leur envoi sur base des thèmes proposés sur le site.



Extrait de l'étude sur les effets des caractères de vidéo



Hommes et femmes dans la pub : un écart dans la représentation des âges qui en dit long sur l'image médiatisée de la femme.



Le nouveau portail internet



Table ronde « Les stéréotypes dans les médias »